



**MAIRIE
DE
SISTERON**



Département
des
Alpes de Haute Provence

Ouverture du Camping municipal « Les Prés Hauts »

44 Chemin des Prés Hauts - 04200 SISTERON

Conditions exceptionnelles Covid 19

Date d'ouverture : du 12 juin au 30 septembre 2020.

Durant cette période, le camping est ouvert dans des conditions exceptionnelles :

- Location de Mobil home 4 et 6 places
- Emplacements ouverts sur tout le camping
- **Blocs sanitaires ouverts (Evoirs vaisselle et linge, douches, lavabos, WC) nettoyage renforcé.**

Accueil/Réception	Marquage au sol et règles de distanciation (une seule personne à la fois). Gel hydro alcoolique à disposition.
Piscine	Selon les recommandations de l'HCSP et l'ARS, nous accueillons 25 personnes maximum en simultané. La piscine est réservée uniquement pour la baignade, pas de transats mis à disposition, le stationnement autour du bassin est autorisé en respectant les règles de distanciation.
Mobil homes	Avant chaque nouvelle arrivée, nos hébergements locatifs sont aérés, désinfectés puis nettoyés avec des produits virucides.
Pelouse piscine :	Ouverte de 10h à 20 h dans le respect des règles de distanciation.
Terrains de boules :	Ouverts. Jeux possible avec son propre matériel et dans le respect des règles de distanciation.
Salle télé/Espace WIFI :	Ouverte de 8h à 20h. Mise à disposition de quelques tables et chaises dans les limites de la distanciation, désinfection renforcée. Gel hydro alcoolique à disposition. Port du masque obligatoire.

Sanitaires	Ouverts - Une cabine sur deux (douches, WC et lavabos) - Marquage au sol et règles de distanciation - Nettoyage renforcé
Jeux pour enfants:	Ouverts, désinfection renforcée.
Snack/Buvette/Animation-Repas	A partir du 1 ^{er} juillet, en formule «à emporter». Pas de repas/animation/ soirées prévues durant la saison.
Club enfants :	Fermé.
Machine à laver/sèche-linge	Ouvert, règles de distanciation. Une seule personne à la fois. Gel hydro alcoolique à disposition.
Prêts matériels	Pas de prêt de matériel : adaptateurs électriques, boules, jeux, fer à repasser, sèche-cheveux...
Visiteurs	Non autorisés
<u>Dans tous les espaces communs :</u>	Chaque client ou groupe de clients doit se tenir à distance (un espace libre de 4m ² autour d'une personne est recommandé). Cette règle ne s'applique pas aux personnes partageant le même emplacement.

A leur arrivée, pour leur sécurité, chaque client se verra remettre la charte sanitaire du camping, qui devra être acceptée et signée, le client s'engageant à respecter ces règles exceptionnelles durant toute la durée du séjour.

Toute notre équipe s'engage à appliquer les gestes barrières et la distanciation physique.

Ce protocole sanitaire s'appuie sur les recommandations de la Haute Autorité de Santé Publique et l'Agence Régionale de Santé concernant les ouvertures des Etablissements recevant du public.